

4. Europese Typegoedkeuring van het Werk



Bruxelles, le 04 JUL. 2016

Monsieur Gaëtan David
La Compagnie Cinématographique
28 boîte 0A, avenue des Villas

Gestionnaire du dossier
Martine Steppé
02.413.37.79
martine.steppe@cfwb.be

1060 Bruxelles

Votre lettre du Vos références Nos références Annexe(s)
FDI/IBMS/nbr/19043

Objet : Groupe d'agrément du lundi 4 juillet 2016 - Tax shelter

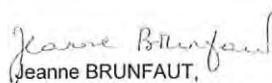
Monsieur,

Vous voudrez trouver ci-dessous le rapport du groupe d'agrément pour l'examen de votre projet lors de la réunion sous rubrique.

Projet : Quartier des banques
Réalisateur(s) : Fulvio Bernasconi
Producteur : La Compagnie Cinématographique
Téléfilm de fiction, 6 x 52 min, PAD, dossier déposé le 13/06/2016
Responsabilité : la société de production requérante est résidente belge.
Agrément(s) SPF Finances : La Compagnie Cinématographique et Movie Tax Invest - transmis
Liste technique et artistique : équipes technique et artistique belges et suisses.
Devis : 4.711.643,00 €
Dépenses annoncées comme éligibles : 923.635,00 €
DDLDP 724.110 €.
Plan de financement : Belgique : 793.730,00 € (16,85%)
Suisse : 3.917.913,00 € (83,15%)
Apport prévu dans le cadre du tax shelter : 410.000 €.
Déclaration d'engagement du producteur : transmise.
Justificatif financement : - protocole d'accord entre Point Prod, Panache Productions et La Compagnie Cinématographique, 1/6/2016.
Statuts : transmis.
Conclusion : l'œuvre est agréée en tant qu'œuvre audiovisuelle européenne à la date de dépôt du dossier, soit le 13/6/2016.

Tout renseignement complémentaire peut-être obtenu auprès du secrétariat du groupe d'agrément (02.413.22.62).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.


Jeanne BRUNFAUT,
Directrice générale adjointe